Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 40 (1932)

Heft: 9

Vereinsnachrichten: Assemblée des délégués de la Croix-Rouge à Coire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en Suisse de 1916 à 1918, et spécialement chargé de s'occuper des prisonniers britanniques. En cette qualité il reçut, comme hommage de S. M. le roi d'Angleterre la coupe du gouvernement britannique.

Médecin du 2ème Rgt. de dragons pendant 8 ans, le Dr de la Harpe devint major, puis lt.-colonel des troupes du service de santé. Il fut un dévoué et fidèle collaborateur de la Croix-Rouge et de l'œuvre des samaritains; ce n'est pas sans raison que le comité central de l'All. s. s. lui décernait, au mois de juin dernier, la «médaille Henri Dunant» qu'il n'a malheureusement pas pu recevoir à Neuchâtel, mais qui lui fut remise en clinique. La Croix-Rouge et les samaritains — spécialement ceux de Vevey — perdent en lui un conseiller précieux qui ne ménageait ni son temps ni sa peine pour leur rendre service; aussi n'est-ce pas sans de vifs regrets que nous nous séparons de cet ami fidèle et dévoué qui, pendant plus de 20 ans, a travaillé avec nous dans le même esprit et pour le même idéal.

Si les membres de la Croix-Rouge et des Samaritains lui ont été si attachés, c'est que le Dr de la Harpe avait pour eux une grande sollicitude et savait le leur prouver, car il avait reconnu ce qu'il y avait de bienfaisant et d'idéal dans toute activité samaritaine, mise aimablement au service d'autrui.

Dans le but de former des cadres, le Comité central de l'All. s. s. a fait plusieurs fois appel au Dr de la Harpe pour l'instruction des élèves des cours de moniteurs. Là encore il était vivement apprécié ainsi que le prouvent de nombreux témoignages de reconnaissance que ses anciens élèves de Vevey lui adressaient récemment encore.

Au nom du comité central de l'Alliance suisse des samaritains, au nom de la Croix-Rouge suisse et veveysanne, au nom de la section des samaritains de Vevey et de tous les amis que le docteur y comptait, nous apportons le témoignage de nos sincères condoléances à Madame de la Harpe et à sa famille. Nous adressons un cordial merci au Dr de la Harpe pour tout le travail accompli au sein des œuvres de secourisme auxquelles il était si sincèrement dévoué.

Nous garderons du Dr de la Harpe un souvenir ému et reconnaissant.

Auguste Seiler.

Assemblée des délégués de la Croix-Rouge à Coire.

La coquette capitale des Grisons avait sorti ses drapeaux pour recevoir les membres de la Croix-Rouge, et cette jolie décoration fut d'autant plus appréciée que le temps était maussade, pluvieux et froid. Mais la chaude réception de nos amis de Coire nous fit bien vite oublier les intempéries.

Une centaine de délégués ont assisté à la soirée du samedi à l'hôtel «Steinbock» où ils ont eu l'occasion d'applaudir des chœurs d'hommes et d'enfants, un orchestre et un quatuor d'instruments à cordes qui ont interprêté tour à tour des chants du pays — même en langue romanche — et de la musique classique.

L'assemblée du dimanche matin, présidée par M. le Dr *von Schulthess*, comptait au total 137 délégués plus une douzaine de membres de la Direction. En

ouvrant la séance, le président rappelle le souvenir de MM. Maurice Dunant, von Matt et A. Rauber, membres de la Direction, et de MM. Hefti de Glaris et Weber de Schwyz, décédés depuis la dernière réunion, et l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le procès-verbal de l'assemblée de Bulle est adopté ainsi que le rapport annuel de 1931. Les comptes, présentés par le trésorier général sont approuvés; ils soldent par un déficit de frs. 57'000.— dû principalement aux frais de publication des journaux édités par la société, puis aussi à la diminution des intérêts du portefeuille et à la réduction du nombre des membres des sections. La crise économique se fait durement sentir, même pour la Croix-Rouge, c'est pourquoi M. Stadlin exhorte les sections de faire de la propagande et de ne pas se lasser de recruter des adhérents.

Après quelques explications, le budget de 1933 est adopté avec frs. 256'000.— aux dépenses et frs. 217'000.— aux recettes, soit un déficit d'environ frs 39'000.—. A cette occasion le trésorier signale que la Confédération a porté sa subvention de fr. 47'500.— à frs. 60'000.—, que le déficit de nos journaux disparaît grâce à une nouvelle convention plus favorable avec les éditeurs, mais qu'en présence de la situation financière actuelle nous devons compter sur une diminution du produit de nos capitaux. La Croix-Rouge, elle aussi, doit économiser et comprimer ses dépenses dans la mesure du possible.

Le mandat de notre dévoué président arrivant à échéance, M. le ministre Dinichert propose de renommer par acclamation M. le Dr A. von Schulthess, ce qui est fait avec enthousiasme et souligné par de longs applaudissements.

Le Dr Alec Cramer, président de la section genevoise de la Croix-Rouge, et M. le Dr jur. Bohny de Bâle sont nommés membres de la Direction; la section de Thur-Sitter sera vérificatrice des comptes, et celle de Zurich se déclare prête à recevoir la prochaine assemblée des délégués en 1933; cette invitation est acceptée avec grand plaisir.

Le secrétaire général renseigne l'assemblée sur la réorganisation des publications de la Croix-Rouge. Jusqu'ici ces journaux (surtout la publication du «Samaritain») coûtaient fort cher à notre société. Dorénavant, grâce à un contrat favorable passé avec la maison Vogt-Schild de Soleure, et à la création d'un Office d'édition de la Croix-Rouge, nous n'aurons plus de déficits à enregistrer pour la publication des trois périodiques édités par la société; par contre le prix d'abonnement du «Samaritain» devra être porté à frs. 2.— par an, au lieu de fr. 1.50. Ce prix est encore dérisoire si l'on songe que le «Samaritain» paraît 52 fois par an et qu'il est souvent de 8 et de 12 pages.

M. Fueslin de Genève demande si les samaritains ne pourraient se déclarer d'accord à ne recevoir leur journal que tous les quinze jours. Cette suggestion sera étudiée par la Direction.

Lors de l'assemblée de Bulle, M. Merz de Burgdorf avait soulevé la question de savoir s'il ne serait pas possible d'obtenir en faveur de la Croix-Rouge un meilleur rendement de la vente de l'«Almanach de la Croix-Rouge». Une commission a été désignée dès lors pour étudier cette affaire, et M. Merz, membre de cette commission, s'est plu à renseigner l'assemblée à ce sujet. Il a constaté que l'éditeur de l'almanach a fidèlement rempli ses engagements d'après le contrat signé avec la Croix-Rouge, et que les sommes touchées par notre société depuis la parution de cette publication ont atteint environ

frs. 120'000.—. Ayant pris connaissance des comptes détaillés de la maison Hallwag, le rapporteur estime que le moment est venu de revoir le contrat dans le but de le rendre plus favorable pour la Croix-Rouge; en outre il recommande aux sections de la Croix-Rouge, aux sociétés de samaritains et aux infirmières de faciliter — plus que jusqu'ici — l'écoulement des almanachs, surtout dans les campagnes, afin de diminuer les frais généraux élevés de cette publication. Le président assure le rapporteur que la Direction s'occupera de la révision du contrat et que la Croix-Rouge peut compter sur une meilleure recette provenant de la vente de l'almanach dès 1933.

En fin de séance, M. le Dr Ischer fit un exposé complet des multiples activités de paix de notre Croix-Rouge nationale. Il passa rapidement en revue tout ce que notre société et ses organisations affiliées ont fait pour la formation des infirmières, pour le développement de l'Alliance suisse des samaritains, pour les gardes-malades et leur fonds de secours, pour l'éducation de la population tant au point de vue de l'hygiène que de l'amélioration des conditions sociales de l'existence; il rappela les nombreuses interventions de la Croix-Rouge lors de catastrophes dans le pays ainsi qu'à l'étranger. Cet exposé des activités de la Croix-Rouge au service de la paix, parsemé d'aperçus et de détails intéressants, fut vivement goûté par les auditeurs.

Faisant suite à ce travail, M. le Dr Alec Cramer présenta quelques suggestions que nous publions d'autre part, tendant à orienter la Croix-Rouge vers d'autres activités encore, vers des œuvres dont la section genevoise s'occupe avec succès depuis plusieurs années.

Après avoir remercié les orateurs, le président lève la séance non sans avoir exprimé la reconnaissance de tous les participants à la section grisonne qui étend son activité sur les 150 vallées du pays, et salué affectueusement son doyen, M. le Dr Bernhard, de Samaden, présent à l'assemblée. — Nous garderons tous le meilleur souvenir de la cordiale réception de nos collègues grisons et des trop courtes heures passées au milieu d'eux les 25 et 26 juin 1932.

Sport und Hygiene.

Referat von Dr. *K. Lüps*, gehalten am 1. Juni 1932 im Samariterverein Aarwangen.

I.

Statt «Sport und Hygiene» könnte ich meine heutigen Ausführungen auch «Sporthygiene» überschreiben, aber ich möchte doch nicht durch diese Wortverbindung den Rahmen des Themas verengern; ich werde auch so noch allerlei sagen, was nicht unbedingt zum Thema gehört.

Vor allem wollen wir uns nicht einbilden, dass Sport und Hygiene Errungenschaften oder Erfindungen unseres aufgeklärten und gescheiten Zeitalters seien, das in mancher Beziehung traurige Blüten treibt. Das Wort *Hygiene* ist eine Ableitung vom griechischen «Hygieia», dem Namen der Göttin der Gesundheit. Hygienisch ist also, was der Gesundheit zuträglich und förderlich, und dass die alten Griechen das leibliche Wohl dem Schutze einer Göttin unterstellten und dieser Opfer brachten, beweist den Wert, den sie ihm beimassen. Und als Folge